

Question (art. 59 RGC)

A compléter par la Chancellerie lors de la réception du document	Date 13.03.2025	Heure 13h25
--	---------------------------	-----------------------

Auteur-e(-s) : Thierry Adatte, Entente Laténa
Titre : Augmentation du trafic de camions sur les routes Saint-Blaise – Carrière du Maley et Saint-Blaise – Le Maley – Carrière Juracime
Contenu : L'augmentation exponentielle du trafic de camions entre Saint-Blaise, la Carrière du Maley et la Carrière Juracime provoque des nuisances majeures, une pollution accrue et un risque d'accidents. Une intervention des autorités communales est souhaitée pour améliorer la signalisation, assurer un meilleur entretien des routes et explorer des alternatives de transport plus durables, comme le rail.
Développement : Augmentation du trafic de camions sur les routes Saint-Blaise – Carrière du Maley et Saint-Blaise – Le Maley – Carrière Juracime Depuis plusieurs années, le comblement de la Carrière du Maley entraîne le passage quotidien de dizaines de camions. Cependant, depuis quelques semaines, un trafic similaire a été observé entre Saint-Blaise, Le Maley et la carrière Juracime, empruntant un nouveau chemin créé au nord de la carrière. Cette situation a provoqué une hausse spectaculaire du nombre de camions circulant sur ces axes. Pour illustration, le mardi 11 mars, en un seul aller-retour, le soussigné a compté plus de 24 camions. Ce trafic intensifié génère plusieurs nuisances et dangers pour les usagers de la route : - Risques d'accidents : certaines portions, comme le virage masqué de la Carrière du Maley, sont parfois recouvertes de 1 à 2 cm de boue, rendant la chaussée extrêmement glissante et dangereuse pour les cyclistes, motards et automobilistes. - Saleté et dégradation des routes : les chaussées sont encrassées, mal entretenues et subissent une usure prématurée. - Impact écologique : l'augmentation du trafic contribue à la pollution sonore, atmosphérique et paysagère. - Sécurité dans le village : bien que les camions respectent la vitesse autorisée, leur passage dans le village de Saint-Blaise représente une menace pour les cyclistes et autres usagers vulnérables. Dans le cas de la Juracime, il semblerait que les camions transportent des déblais issus des travaux de construction des tunnels du Locle et des environs, qui sont ensuite acheminés par tapis roulant jusqu'à la cimenterie de Cornaux. Ne serait-il pas envisageable de privilégier le transport ferroviaire, étant donné que Cornaux et Cressier sont bien desservis par le rail ? Une solution à explorer pourrait être le goudronnage des pistes dans les carrières, jusqu'à l'endroit où les camions déchargent leurs déchets. Nous sommes conscients que ces routes relèvent de la compétence du Canton, mais nous estimons que nos autorités communales pourraient interpellier les services concernés afin que des mesures soient prises, telles que : - Une meilleure signalisation des zones à risque, - Un nettoyage plus régulier et efficace des routes,

- Une réflexion sur des alternatives de transport plus durables.

Faut-il attendre un accident grave pour agir ? Il est urgent que des solutions soient mises en place afin d'assurer la sécurité des usagers et de limiter l'impact de ce trafic sur notre environnement.

Auteur-e ou premier-ère signataire prénom, nom (obligatoire) :

Thierry Adatte

Signature (obligatoire) :



Autres signataires prénom, nom :

Pierre Schmid

Christophe Aubert

Autres signataires suite prénom, nom :